



RÈGLEMENT INTÉRIEUR *AbracadaParc*

L'ACCÈS AU PARC IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RÉSERVE DU PRÉSENT RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le parcours acrobatique sans baudrier est un espace d'activité ludique permettant au participant de cheminer, de façon autonome et plus ou moins acrobatique, sur et entre les arbres ou autres supports naturels ou non.

Il s'agit d'une **activité sportive modérée**. En cas de pathologie ou spécificité médicale il est de **vostra responsabilité d'obtenir l'avis de votre médecin** (grossesse, pacemaker, maladie cardiaque, entorse récente, ligaments croisés, fragilités dues à de la traumatologie etc). Respectez vos limites.

Les activités sont ouvertes aux enfants à partir de 2 ans ayant une taille minimale de 1m.
Les mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable durant toute la pratique de l'activité.

Le mineur et son responsable devront suivre les explications données en début de séance sur les consignes de sécurité et l'utilisation des équipements.

La prestation fournie comprend :
- la description de l'activité (consignes de sécurité et d'utilisation des équipements, explications de début de séance)
- la surveillance, les conseils et/ou les aides éventuels en cours de séance.

L'environnement doit être respecté (ni cueillette, ni abandon de quelque objet que ce soit).
Des poubelles sont à disposition pour les détritrus.

AbracadaParc n'assume aucune responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité ou du présent règlement intérieur.



CONDITIONS D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS

En cas de mauvaises conditions météorologiques (fort vent, orage...), la direction se réserve le droit d'évacuer temporairement ou définitivement le parc et/ou les activités pour la sécurité du public et de son personnel.

Les piétons, les accompagnateurs et autres visiteurs sont autorisés à circuler dans le parc **uniquement sur les chemins balisés**.

Pour accéder aux activités, il est nécessaire :

- d'être en bonne santé morale et physique
- d'être muni d'un billet d'entrée à son nom
- de bénéficier d'une responsabilité civile
- d'avoir suivi les explications de début de séance
- de respecter à tout moment les consignes de sécurité et d'utilisation de matériel, de marquage et signalisation pendant le parcours
- de respecter les autres participants et le personnel
- ne pas excéder un poids de 120KG
- être vêtue d'une tenue adaptée à la pratique sportive et de chaussures fermées (interdiction des chaussures ayant des crochets métalliques).

Chaque pratiquant doit **respecter le nombre maximum de personnes autorisées sur chaque activité**.

Les pratiquants ne pourront pas accéder aux parcours s'ils sont sous l'emprise de quelque substance que ce soit : médicaments, alcools, drogues.

Consommation d'alcool

Toute consommation d'alcool est strictement interdite sur l'ensemble du parc en dehors de l'espace restauration. Seul l'alcool vendu sur place est autorisé à être consommé dans cette zone dédiée. En cas d'infraction, le personnel d'AbracadaParc se réserve le droit de vous informer du règlement intérieur et de prendre les mesures nécessaires. Si le problème persiste, l'équipe d'AbracadaParc pourra vous raccompagner vers la sortie. En cas de problème grave, nous serons contraints de faire appel à la police.

Usage de tabac

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du parc. Des zones fumeurs sont mises à disposition à l'extérieur des espaces de loisirs. Le non-respect de cette règle entraînera une intervention de notre personnel pour vous rappeler le règlement. En cas de récidive, vous serez invité à quitter les lieux.

Les opérateurs pourront exclure tout pratiquant ayant un comportement dangereux pour lui-même, envers les autres pratiquants ou le personnel.

Nous vous remercions de respecter ces consignes afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous les visiteurs.



CONSIGNES SPÉCIFIQUES AUX AIRES DE JEUX

Consignes spécifiques à la «Mer de filets & toboggan» et la «Mer de filets & Jeux de Ballons» :
- Interdiction de réaliser des saltos ou acrobatie dans les filets.

Consignes spécifiques à «Space Net» :

- Interdiction de réaliser des saltos ou acrobatie dans le filet, et dans la zone de détente, pas de sauts.

Consignes spécifiques au Toboggan & Tapis de glisse dans la «Mer de filets & toboggan» et de la «Mer de filets & Jeux de Ballons» :

- Départ assis obligatoire, puis prendre une position allongée, bras en croix sur le torse
- Interdiction de sauter dans la zone de glisse
- Interdiction de remonter la zone de glisse et interdiction de descendre tête en bas
- 1 seule personne à la fois, et il est obligatoire d'attendre que la zone soit libre avant de se lancer
- Interdit d'utilisation par temps de pluie.

Consignes spécifiques cheminée filet dans la «Mer de filets & Toboggan» :

- 1 seule personne à la fois et interdiction d'escalader par l'extérieur.

Consignes spécifiques «Tyrolienne» :

- 1 seule personne à la fois, sur la perche et dans la zone de glisse
- 3 personnes maximum sur la plateforme de départ
- Interdiction de se pousser et de courir à côté de la perche pour accompagner quelqu'un.



Il est **interdit de fumer et de boire de l'alcool** en dehors des espaces/zones dédiées.



Accès aux installations strictement **interdit au public en dehors des heures d'ouverture**.



Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du parc.



Interdiction d'escalader les murs, et rambardes, d'entrée et sortir **hors des accès prévus** des activités.



Il faut **retirer tout objet coupant des poches** et ne rien garder dans des poches qui ne ferment pas.



Il est **interdit de se bousculer** ou se pousser contre les murs ou rambardes de sécurité.



L'usage du **téléphone mobile est interdit** pendant la pratique de l'activité.



Les bijoux, piercings, montres, colliers sont à **retirer** avant l'entrée dans les activités.